

# 2017

**Yoga Neuchâtel Marco & Céline**

Rue de l'Ecluse 33

2000 Neuchâtel

022 548 34 35 (répondeur)

www.yoganeuch.ch

info@yoganeuch.ch

PC 14-839875-6

IBAN CH 40 0900 0000 1483 9875 6

## Horaires

	Mardi Marco	Mercredi Marco	Jeudi Céline
13.30 – 17.45			Cours privés / Femmes enceintes
18.00 – 19.30	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 1-2
19.45 – 21.30			Niveau 3

**Niveau 1** : les cours servent d'introduction au style Iyengar yoga, pendant le cours, nous vous présentons les postures de base, de vous aider à développer une meilleure prise de conscience de votre posture et de développer la force lorsque cela est nécessaire pour une meilleure qualité de vie.

**Niveau 2** : les cours sont pour les étudiants qui ont suivi le cours de niveau 1. Les postures de base seront affinés en mettant l'accent sur toutes les postures debout. Poses inversées (de headstand, charrue, et shoulderstand) sont introduits.

**Niveau 3** : les cours sont pour les étudiants bien établies dans leur pratique qui sont prêts à aller au-delà des notions de base. Les inversions font partie régulière de ces classes.

## Plan et prix de cours 2017

Quartal	Dates 2017	Pas de cours	Prix trimestre	Prix semestre	Prix année
<b>Quartal 1</b>	02. JAN – 30. MAR	Vacances: 27.02. – 03.03. Céline 16.02.; 30.03 Marco du 07.03. au 15.03	1 fois CHF 250.- 2 fois CHF 480.-	1 fois CHF 450.- 2 fois CHF 860.-	1 fois CHF 780.- 2 fois CHF 1'510.-
Vacances Pâques	03. AVR – 16. AVR	Jeudi 06.04. Les cours ont lieu			
<b>Quartal 2</b>	17. AVR – 30. JUN + 06. AVR	Ascension: 22.05 au 26.05.17 Céline 4.05. 17 (déplacé au 06.04)	1 fois CHF 250.- 2 fois CHF 480.-		
Vacances D'été	01. JUL – 13. AOU				
<b>Quartal 3</b>	14. AOU – 22. SEP		1 fois CHF 150.- 2 fois CHF 290.-		
Vacances D'automne	24. SEP – 15. OCT				
<b>Quartal 4</b>	16. OCT – 22. DEC		1 fois CHF 250.- 2 fois CHF 480.-		
Vacances Noël	23. DEC – 04. JAN				



Nos cours sont enseignés par des enseignants certifiés en yoga Iyengar.

# 2017

Yoga Neuchâtel Marco & Céline

Rue de l'Ecluse 33

2000 Neuchâtel

022 548 34 35 (répondeur)

www.yoganeuch.ch

info@yoganeuch.ch

PC 14-839875-6

IBAN CH 40 0900 0000 1483 9875 6

## Prix Cours

Abonnements	1 classe/sem.	2 classes/sem.
Quartal 1 - 10 semaines	CHF 250.-	CHF 480.--
Quartal 2 - 10 semaines	CHF 250.-	CHF 480.--
Quartal 3 - 6 semaines	CHF 150.-	CHF 290.--
Quartal 4 - 10 semaines	CHF 250.-	CHF 480.--
Semestre 1 - 20 semaines 02 janvier au 30 juin 2017	CHF 450.-	CHF 860.--
Semestre 2 - 16 semaines 14 août au 22 décembre 2017	CHF 360.-	CHF 690.--
Année - 36 semaines 02 janvier au 22 décembre 2017	CHF 780.-	CHF 1'510.--
Cours singles		
session d'essai*		CHF 20.-
session sans subscription / drop in		CHF 30.-
Leçon privée 1 heure - 1 personne 1 ½ heure - 1 personne		CHF 90.- CHF 130.-
Cours restauratifs et femmes enceintes carte 10 fois carte 20 fois		CHF 250.-- CHF 480.--

- Offre spéciale 10% de réduction sur l'abonnement choisi, valable pour les étudiants, apprentis, bénéficiant de l'aide sociale, inscrit au chômage, bénéficiant de prestations complémentaires à l'AVS ou à l'AI.
- Prix pour des couples comme 2 fois par semaine

## Conditions Générales – Cours de yoga généraux

1. L'abonnement se règle avant le début de la période au plus tard 10 jours après le début des cours
2. L'abonnement est personnel et n'est pas transmissible.
3. Sur présentation d'un certificat médical l'abonnement peut être mis en pause pour la durée de l'arrêt maladie.
4. Les leçons manquées peuvent être rattrapées durant toute la période de validité de l'abonnement.
5. Les leçons manquées qui n'ont pu être remplacées déchoient avec l'échéance de l'abonnement.
6. Après échéance l'abonnement ne peut être prolongé.
7. Il est possible de joindre un cours à tout moment (sur acceptation du professeur).
8. Les femmes enceintes sont acceptées dans le cours général jusqu'à leur 12<sup>ème</sup> semaine ensuite elles passent au cours restauratif / femmes enceintes.
9. Les prix et les horaires peuvent être modifiés à tout moment.
10. Une fois le paiement effectué, le montant n'est pas remboursé.
11. Il incombe à l'élève, de souscrire une assurance si il juge nécessaire. Nous déclinons toute responsabilité
12. Lieu de juridiction Neuchâtel. Droit Suisse.



Nos cours sont enseignés par des enseignants certifiés en yoga lyengar.

# 2017

Yoga Neuchâtel Marco & Céline

Rue de l'Ecluse 33

2000 Neuchâtel

022 548 34 35 (répondeur)

www.yoganeuch.ch

info@yoganeuch.ch

PC 14-839875-6

IBAN CH 40 0900 0000 1483 9875 6

## Conditions Générales – Cours de yoga Femme enceinte

1. La carte 10 ou 20 fois est réservée aux femmes enceintes
2. Le délais d'utilisation des séances commence lors de la 1er séance de yoga
3. Cela ouvre une période de 6 mois durant laquelle l'élève pourra s'organiser pour prendre ses leçons de yoga ; à utiliser dans les 365 jours après paiement.
4. L'accouchement met en suspend cette période pour une durée de 12 semaines\* , passé ce délai la période reprend ce qui permet à la jeune maman de reprendre une pratique de yoga puis de reprendre un abonnement et de rejoindre les cours généraux. - possibilité de réduire à 6/8 semaines si accouchement par VB sans complications
5. L'abonnement se règle avant le début de la période au plus tard 10 jours après le début des cours
6. L'abonnement est personnel et n'est pas transmissible.
7. L'élève pourra annuler une leçon 24 heures à l'avance.
8. Sur présentation d'un certificat médical l'abonnement peut être mis en pause pour la durée de l'arrêt maladie.
9. Les leçons manquées peuvent être rattrapées durant toute la période de validité de l'abonnement.
10. Les leçons manquées qui n'ont pu être remplacées déchoient avec l'échéance de l'abonnement.
11. Après échéance l'abonnement ne peut être prolongé.
12. Il est possible de joindre un cours à tout moment.(sur acceptation du professeur)
13. Les femmes enceintes sont acceptées dans le cours général jusqu'à leur 12<sup>ème</sup> semaine ensuite elles passent au cours restauratif / femmes enceintes. ( S'il n'est pas possible de joindre le cours des dames enceintes seuls les élèves ayant une pratique autonome et établie seront acceptées aux cours généraux avec un programme leur étant réservé)
14. Les prix et les horaires peuvent être modifiés à tout moment.
15. Une fois le paiement effectué, le montant n'est pas remboursé.
16. Il incombe donc à l'élève, de souscrire une assurance si il juge nécessaire.Nous déclinons toute responsabilité
17. Lieu de juridiction Neuchâtel. Droit Suisse.



Nos cours sont enseignés par des enseignants certifiés en yoga Iyengar.